



EVS BROADCAST EQUIPMENT SA
Liège Science Park
13, rue Bois St-Jean
B- 4102 Seraing - Belgique
Tél. +32 4 361 7000 - Fax +32 4 361 7089
Numéro d'entreprise : 0452.080.178 (RPM Liège)
www.evs.com
(la « Société »)

NOTE EXPLICATIVE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 21 MAI 2024

Chers Actionnaires,

Nous nous référons à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** de la Société qui se tiendra le mardi 21 mai 2024, à 12h00, au siège de la Société qui se prononcera sur les points inscrits à l'ordre du jour disponible sur <https://evs.com/en/corporate/corporate-governance/general-meetings>.

Pour de plus amples informations sur l'Assemblée Générale Extraordinaire et les formalités applicables, nous nous permettons de vous renvoyer notamment au texte de la convocation que vous trouverez également sur le site internet de la Société.

La présente note vise à donner des explications sur le point suivant repris à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société :

- 1. Proposition d'émission de maximum 250.000 droits de souscription avec faculté pour le Conseil d'Administration d'attribuer des actions existantes (actions propres) ou des actions nouvelles en cas d'exercice (les « Warrants ») avec suppression du droit de préférence des actionnaires**

Comme indiqué dans le rapport spécial du Conseil d'Administration du 28 mars 2024 et disponible sur <https://evs.com/en/corporate/corporate-governance/general-meetings>, la Société a mis en place un programme de Warrants pour certains bénéficiaires clés de la Société depuis 1999 afin de garantir leur loyauté et les faire participer aux résultats de la Société. Afin de permettre à la Société de poursuivre cette approche essentielle à son succès, le Conseil d'Administration demande aux Actionnaires d'approuver la proposition de l'émission de 250.000 Warrants, laquelle est basée sur des conditions similaires aux émissions précédentes étant entendu que les Warrants ne pourront être exercés qu'à compter de la quatrième année civile suivant la date d'attribution. Veuillez également noter que EVS introduit progressivement une mise à jour du LTI des membres du Management Exécutif basé sur ces warrants/options sur actions afin d'attirer, de fidéliser et de récompenser le Management Exécutif en alignant le LTI basé sur des warrants/options sur actions sur des critères de performance et des objectifs pluriannuels. Veuillez vous référer pour plus de détails à notre Politique de Rémunération mise à jour disponible sur [AGO_E Politique de rémunération - 230412 - FR - T012.docx.pdf\(evs.com\)](#).

Pour le Conseil d'Administration